

Éditorial

Pierre Artois

DANS **ÉCRIRE LE SOCIAL** 2023/1 (N° 5), PAGES 1 À 5
ÉDITIONS **AIFRIS**

DOI 10.3917/esra.005.0001

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-ecrire-le-social-la-revue-de-l-aifris-2023-1-page-1.htm>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour AIFRIS.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Éditorial

Pierre ARTOIS

Chargé de cours et responsable du centre de formation continue en sciences humaines et sociales de l'université libre de Bruxelles.

pierre.artois@ulb.be

Le numéro 2023 d'*Écrire le Social* propose une série d'articles qui font écho au 9^e congrès de l'AIFRIS. Ils nous amènent à questionner la place, l'intégration et l'articulation des différents types de savoirs qui construisent le travail social. Ce qui marque à la lecture des articles, c'est combien il reste difficile de faire valoir une pluralité épistémique entre les différents acteurs du travail social (Jewsiewicki, 2001) ; de passer d'une éthique de la domination à une éthique de la relation au sein des interventions, des formations ou des recherches. Finalement, en toile de fond de ce numéro, c'est la place de chacun des acteurs et actrices au sein du travail social et, plus largement, au sein des politiques sociales qui est interrogée.

Plusieurs auteurs se sont penchés sur l'évolution des politiques d'intervention sociale ces dernières années (Vrancken, 2019, Artois, 2022). Force est de constater que l'image de l'État social actif est encore le paradigme dominant parmi les intervenant-e-s sociaux, les chercheurs et chercheuses et les formateurs et formatrices. Pourtant, cette théorisation ne permet plus d'appréhender finement la complexité de la réalité sociale actuelle. Les régimes que nous connaissons en Europe ont en effet fortement évolué (Esping-Andersen, 1999 ; Ewald, 1986 ; Ferrara, 1996). Évoluant de types catégoriels à des politiques sectorielles qui entremêlent protection sociale et action sociale, nos modèles se sont brouillés (Kertudo & Vanoni, 2014), compliqués (Cultiaux, 2015), passant par la territorialisation des interventions, qui se retrouvent décentralisées et gérées le plus souvent au niveau local ou macro-local. S'est mis en place un État social qui incite, mobilise, active. Nos modèles ne passent plus uniquement par des politiques institutionnalisées, mais par un réseau d'intermédiation, où les professions du social ont laissé place à un réseau de métiers en quête de professionnalisation (Artois, 2018) et de reconnaissance (Dubet, 2010). Du paradigme des politiques sociales nous sommes passés à celui de l'intervention sociale, et de la gestion du risque à celle des risques. Ces derniers devenant non plus une situation, mais bien les personnes qu'il faut accompagner (Astier, 2010).

Cette transformation de nos modèles intégrateurs se construit dans une perspective où les politiques se rapprochent des individus et des citoyens pour tisser des liens sociaux. Perspective où certes les relations d'interventions créent et solidifient le lien social, mais dans une relation qui devient profondément marchande. Les professionnel-le-s de l'intervention se retrouvent donc à devoir intervenir et prendre en charge des problématiques complexes qui dépassent les cadres traditionnels d'action (Barbier, 2008). Or, les dispositifs institutionnels ou associatifs n'ont pas été conçus pour faire face à des parcours de vie singuliers (Vrancken, 2010). En outre, ils sont en proie à l'influence de la Nouvelle Gestion publique et à des instruments de gestion, qui s'inscrivent en porte-à-faux par rapport à l'esprit de prudence des métiers de l'intervention (Kuehni, 2020).

Ces derniers évoluent quasi exclusivement dans un contexte où leurs pratiques professionnelles sont constamment remises en question (Artois, 2018). Depuis des années, les groupes professionnels de l'intervention sociale subissent de nombreux mouvements de professionnalisation et de déprofessionnalisation (Demailly, 2013). Ces injonctions incitent à répondre aux rationalisations des politiques et de leurs dispositifs afin d'être plus efficace et *responsive* face aux administrations publiques. Ces mouvements discontinus, en plus de placer les professionnels aux antipodes de la nature prudentielle du travail social, les interrogent aussi sur la transmission de leur travail et de leur activité, sur l'évolution de leur autonomie, de leur fragilité statutaire et *in fine* de leur conception professionnelle. Sont-ils là pour un horizon capacitaire ou d'intégration ?

Cela pose une question fondamentale : faut-il analyser l'intervention comme registre intégrateur et producteur de lien social ou comme simple technicité au service de l'action publique. La première assertion nécessite pour les professionnels de justifier, démontrer leurs expertises, leurs connaissances à travers des savoirs pratiques. Mais également d'accepter, d'intégrer que la réalité vécue par les personnes peut éclairer les savoirs professionnels. Ces savoirs sont alors liés à des pratiques et postures de travail découlant d'expériences vécues et de subjectivités spécifiques – et non pas seulement par des savoirs académiques ou administratifs (Fricker, 2007).

Dans ce contexte, les professionnel-e-s de l'intervention doivent donc innover, expérimenter, s'allier et impliquer des collectifs de citoyens au sein d'une gouvernance par projet, reposant sur des réseaux, afin de (ré)inventer des dispositifs de solidarité efficaces (Reason & Bradebury, 2006). Cette orientation, cette démarche plutôt, est actuellement poussée par toute une série d'auteurs, chercheurs, praticiens et formateurs à travers la mobilisation du paradigme de l'innovation sociale (Karsz, 2012). Ce concept, de plus en plus mobilisé au sein du travail social et par les décideurs publics, renvoie à un processus analytique et normatif (Cloutier, 2003), qui s'appuie généralement sur quatre dimensions : 1) une réponse à des besoins sociaux non résolus par l'État ou le marché, 2) une forte dimension collective et surtout la constitution de réseaux, 3) l'émergence d'une nouvelle gouvernance partenariale et 4) un ancrage local. Le concept a fait écho dès sa création à un espoir de changement démocratique et de transformation sociale. Par la lecture des articles du présent numéro, on constate que l'innovation sociale permet de valoriser autrement le travail social : à travers les différents savoirs endogènes, à travers des projets de recherche collaborative (De Robertis, 2015) et la mobilisation de différentes catégories de savoirs (d'usage, professionnel et scientifique) (Rullac, 2019).

De fait, ces pratiques prennent de plus en plus de place et deviennent courantes. Elles sont encouragées par les pouvoirs publics afin que les acteurs du travail social, et plus largement de l'intervention sociale, intègrent ces méthodologies d'expérimentations collectives et citoyennes (Rullac, 2021). D'une part, la multiplication de ces pratiques actuelles invite à repenser le cadre du travail social et de ses interventions (Artois *et al.*, 2023 ; Jaeger, 2016) à travers les phénomènes de rationalisation et de pression pour l'efficacité, de travailler avec et non pour les usagers. Une dynamique, nous l'avons dit, qui permet de renouveler les savoirs, les pratiques, de justifier l'implication des différents acteurs pour favoriser la coopération.

D'autre part, ces évolutions nous permettent de réfléchir aux dynamiques sociopolitiques qui se jouent derrière ce phénomène (Van Kersbergen, 2012). La solidarité actuelle a montré ses limites face aux nouvelles attentes et aux singularités des parcours de vie. Ces dynamiques sont des espaces potentiels d'action en réponse à des besoins locaux non satisfaits qui permettent de saisir les interactions des professionnel-e-s avec des collectifs, des citoyens, des usagers qui abordent la question des inégalités pour repenser la solidarité (Castel & Duvoux, 2013). Les pratiques d'innovations sont bien des pratiques professionnelles prudentielles invitant à repenser les interventions. Et plus largement à repenser la conception des politiques sociales à partir de ce que nous apprennent justement les innovations et les intervenants sociaux sur la façon dont se construit aujourd'hui la question du social et de l'intégration (Artois, 2022). Permettre cet éclairage, c'est nous autoriser à (re)penser la solidarité prudentielle en actes aujourd'hui, à envisager les professionnel-e-s non comme les exécutants de politiques d'intervention pilotées par des experts administratifs, mais comme des experts reconnus du social (Wilkinson & Pickett, 2009).

C'est la raison pour laquelle un groupe de chercheurs, formateurs et intervenants s'est lancé depuis quelques années dans la dispense d'un certificat interuniversitaire en travail social et innovation sociale afin de visibiliser ces pratiques, mieux comprendre ces dynamiques et former des acteurs de changements pour pousser l'articulation des savoirs, et plus spécifiquement la prise en compte des savoirs usagers, mais également pour changer les institutions de l'intérieur.

Les 8 articles présentés dans ce cinquième numéro nous confortent dans ce choix et celui d'étendre ce type de dispositif.

L'article « L'aide sociale, un droit ? » nous plonge au cœur de ces savoirs d'expérience, de leur plus-value grâce à leur intégration au sein de la conception des dispositifs d'intervention, mais également des parcours de formation. Et si l'utilisateur pouvait soutenir le développement professionnel de l'intervenant par l'échange et l'enrichissement mutuel ?

L'article « Enseignement à distance du travail social pendant la pandémie : expériences des enseignants avec les étudiants de premier cycle dans les universités portugaises » nous amène au cœur du travail de terrain des secteurs de lutte contre la toxicomanie. La recherche exploratoire présentée nous montre combien l'accompagnement, le tissage de lien social se trouve au cœur des pratiques. Et qui de mieux pour agir emphatiquement qu'un-e pair-e, qu'un-e usager et usagère devenu acteur et actrice de l'accompagnement. Ce constat qui apparaît dans de nombreuses autres études dans des secteurs et contextes politico-nationaux différents nous interroge sur la place et le statut à reconnaître de ces initiatives et de leurs acteurs en tant qu'expert-e-s du social.

L'article « Philanthropie de changement social et démarches de développement territorial au Québec : quels types de proximité caractérisent leurs rapports ? » questionne la place et les enjeux des financements philanthropiques au sein des démarches de développement territorial au Québec. Véritable aubaine pour les communautés territoriales face aux baisses de moyens, les effets et enjeux n'en sont pas moins impactant. La dépendance face à ce type de financement ne fait que grandir en posant de facto la question de la contrainte et de l'influence de ce type de financement. L'autonomie des communautés territoriales est-elle un principe indérogable pour intervenir ? Régulation tutélaire ou régulation privée, quelle place veut-on donner au travail social ?

L'article « Le "Carrefour de savoirs" comme espace d'expérimentation pour la recherche collaborative » revient sur un carrefour de savoirs présenté lors du 9^e congrès tenu à Bruxelles en 2022 qui proposait de plonger les participant-e-s au cœur de la recherche collaborative. Qu'en est-il ressorti ? Des occasions d'apprentissages collectifs, des confrontations de savoirs situés, des opportunités de décentration pour mieux s'immerger dans le processus de la recherche-action collaborative et comprendre que chacun-e, chercheurs, formateurs, professionnels, usagers, avons un rôle à jouer pour mieux œuvrer à la justice cognitive et épistémique. En ce sens, le travail social est sans aucun doute un terrain fertile pour promouvoir ces dispositifs.

L'article « Regard sur les défis de l'évaluation dans les processus de co-construction d'une politique de développement social territorial » nous permet de rester dans ce sillon de la recherche collaborative en nous centrant sur la question de la gouvernance partagée et de la définition de critères et indicateurs d'évaluation. Comment concilier les divergences entre parties prenantes ? Qu'évaluer ? Quels objets d'évaluation peuvent rassembler et surtout comment permettre aux acteurs et actrices de se mobiliser dans ce processus et conserver une diversité de représentation ? Les auteurs proposent un compte-rendu de leur démarche fort éclairant permettant d'intégrer la production de connaissance des acteurs de terrain et le développement de pratiques de travail collaboratives.

L'article « La pauvreté infantile à l'aune des recherches participatives artistiques en travail social : la voix des jeunes co-chercheur.e.s » centre la réflexion sur la place et la caractérisation e Sylvia Garcia Delahaye *et al.*, nous offre un compte-rendu de recherche ayant placé les usagers au cœur du processus. Que ce soit en termes de problématisation, de méthodologie ou d'analyse. Comment créer les conditions adéquates pour coconstruire des connaissances sur une problématique lorsque les usagers sont à priori pensés comme étant incapables de participer au processus. C'est la gageure proposée par les co-auteurs au cœur de la pauvreté infantile en Suisse avec un dispositif permettant aux jeunes enfants d'agir comme agent-e-s potentiel-le-s de changement.

L'article « De l'expérience à l'expertise : passer de l'expérience de vie à la construction d'une expertise » nous montre combien la co-écriture et l'échange en confiance peuvent être un vecteur de conscientisation, de prise de distance, de réflexion et *in fine* de capacitation. Cette double démarche, la revue *Écrire le Social* la rend pleinement vivante, nous permettant de lire et d'écrire avec l'autre.

Enfin, l'article « Le passage de bénéficiaire à actant : le rôle des pairs-aidants dans la prévention des décès par surdoses » questionne le malgré les interventions en réduction des méfaits, les décès par surdose continuent d'augmenter. Les résultats soulignent l'importance de valoriser l'expérience vécue des pairs, leur complémentarité de rôles et la nécessité de leur fournir un soutien adéquat.

J'espère que comme moi, vous prendrez plaisir à lire ce nouveau numéro et à y trouver l'inspiration pour dynamiser vos pratiques, vos formations, vos recherches, vos enseignements ou tout simplement pour mûrir vos réflexions.

Bonne lecture !

BIBLIOGRAPHIE

- Artois, P., Moriau, J. & Wagener, M. (Eds). (2023). *Décloisonner les savoirs. Retour d'expériences de recherches collaboratives dans le champ social santé*. Éditions de l'université libre de Bruxelles.
- Artois, P. (dir.). (2022). *Comprendre la territorialisation pour repenser les politiques sociales et l'intervention sociale*. Éditions de l'université libre de Bruxelles.
- Artois, P. (2018). La pluralité des professionnalisations au sein de l'intervention sociale. *Empan*, 1(109), 27-35.
- Astier, I. (2010). *Sociologie du social et de l'intervention sociale*. Armand Colin.
- Barbier, C. (2008). *La longue marche vers l'Europe sociale*. Presses universitaires de France.
- Castel, R. & Duvoux, N. (2013). *L'avenir de la solidarité*. PUF.
- Cloutier, J. (2003). *Qu'est-ce que l'innovation sociale ?*. Cahier du CRISES
- Cultiaux, J. (2015). Transformations du cadre d'action non marchand et complications du travail social. In M. Hamzaoui, P. Artois, & L. Melon (dir.), *Le secteur non marchand au cœur du changement* (45-58). Couleurs Livre.
- Demaillly, L. (2013). Crise, réagencements identitaires et déprofessionnalisation dans les métiers de l'éducation. *Recherche et formation*, 74.
- De Robertis, C. et al. (2015). *Les recherches-actions collaboratives. Une révolution de la connaissance*. Presses de l'Ehesp.
- Dubet, F. (2010). *Les places et les chances. Repenser la justice sociale*. Seuil.
- Esping-Andersen, G. (1999). *The Three Words of Welfare Capitalism*. Polity Press.
- Ewald, F. (1986). *L'État Providence*. Grasset.
- Ferrara, M. (1996). The Southern Model of Welfare in Social Europe. *Journal of European Social Policy*, 6(1), 17-37.
- Fricker, M. (2007). *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*. Oxford University Press.
- Jaeger, M. (2016). Parier sur la créativité pour renouveler le travail social. *ASH* (2957), 32-34.
- Jewsiewicki, B. (2001). Pour un pluralisme épistémologique en sciences sociales. *Histoire et Sciences sociales*, 3(56), 625-641.
- Karsz, S. (2012). Point de vue. Pourquoi faudrait-il de l'innovation sociale ? Un cas exemplaire : le travail social ? *Informations sociales*, (174), p. 42-49.
- Reason, P. & Bradebury, H. (2006) *Handbook of Action Research*. Sage.
- Rullac, S. (2021). Les perspectives de l'innovation sociale en travail social. *Empan*, (122), 145-152.

- Rullac, S. (2019). L'innovation en travail social : un objet à définir et des processus à caractériser. *Revue suisse de travail social*, (25), 139-156.
- Kertudo, P., & Vanoni, D. (2014). Politiques sociales, action sociale, travail social : revue de questions pour une prospective. *Recherche sociale* (211), 6-23.
- Kuehni, M. (2020). *Le travail social sous l'œil de la prudence*. Schwabe.
- Van Kersbergen, M. et al. (2012). Two Decades of Change in Europe: The Emergence of the Social Investment State. *Journal of Social Policy*, 41(3), 475-492.
- Vrancken, D. (2019). *Les invisibilités barbares. Repenser l'intervention sociale*. Presses universitaires de Liège.
- Vrancken, D. (2010). *Social Barbare*. Couleur Livres.
- Wilkinson, R. & Pickett, K. (2009). *The Spirit Level: Why More Equal Societies Almost Always Do Better*. Allen Lane.